

 **Recensement**  
de la population 2025

## Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

### ... mon logement ?

**Année de construction, surface, etc.**  
connaître votre **type d'habitation**,  
c'est pouvoir anticiper les besoins  
de construction dans votre ville.

### ... mon travail ?

**Lieu de travail, secteur d'activité,  
situation professionnelle, etc.**  
connaître votre **situation  
professionnelle** permet  
de comprendre l'activité  
économique des communes,  
accompagner leur développement,  
et mesurer les mobilités entre  
le domicile et le travail.

### ... mon foyer ?

**Les caractéristiques de votre foyer**  
pour permettre d'évaluer l'évolution  
**de la population et ses besoins futurs** :  
crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

### ... mes habitudes de vie ?

**Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc.**  
connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster  
l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

### ... mes données personnelles ?

**Nom, prénom, etc.**  
Votre **nom**, votre **prénom** et votre **adresse** sont  
nécessaires afin de vérifier qu'il n'y a ni oubli  
ni doublon dans les données du recensement.  
Les noms et prénoms seront supprimés de nos  
fichiers au plus tard le 31 décembre 2026.

**En répondant au questionnaire du recensement, vous permettez à l'État  
de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !**

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'Insee à des fins statistiques sont conformes  
au **Règlement général sur la protection des données (RGPD)** et à la **loi Informatique et Libertés (CNIL)**.